

INTRODUCTION

Suez n'était au début du XIXe siècle qu'une bourgade dans le désert, débouché traditionnel de Djeddah vers le Caire. Son développement commença au début des années 1840, à la suite des essais de navigation sur la mer Rouge effectués par le lieutenant Waghorn qui ouvrirent une nouvelle route vers l'Inde. La Compagnie des Indes puis la Compagnie péninsulaire et orientale, soutenue par le gouvernement britannique, établirent alors un service régulier de transport entre l'Angleterre et Bombay via l'Égypte, et, en 1842, une seconde ligne joignit Calcutta.

C'est vraisemblablement de ces années que date la création d'une agence consulaire française à Suez. Son existence est en tout cas avérée en 1842¹, l'agent consulaire étant un protégé français du nom de Nicolas Costa. Le 10 juin 1848, le gouvernement y nomma un agent avec le titre de vice-consul².

Les années suivantes, le prolongement de la ligne de chemin de fer Alexandrie-Le Caire (1858-1859), l'établissement par la compagnie française des Messageries impériales d'un service maritime vers l'Indochine au départ de Suez (1862), l'arrivée du canal d'eau douce dans la ville en 1863, les travaux importants réalisés pour améliorer la navigation en mer Rouge et doter le port d'infrastructures modernes, et, surtout, la construction du canal (1859-1869) donnèrent une impulsion considérable au commerce de Suez, y amenèrent une population nombreuse et y multiplièrent les intérêts français.

L'importance croissante prise par le poste entraîna la création d'un consulat en 1864. Mais son existence fut éphémère et il fut supprimé dès le 1^{er} janvier 1873 pour être remplacé par une agence rétribuée, rattachée à partir du 31 mars 1873 au consulat de France à Port-Saïd³. La ville de Suez avait en effet connu un certain déclin après l'inauguration du canal. Les travaux achevés, les populations étrangères étaient reparties. Au nombre de 12 000 en 1869, les Européens n'étaient plus que 2 500 au milieu de l'année 1871 et 1 380 en 1882. Quant à la colonie française, elle était tombée à 350 personnes en 1871, 274 en 1882 et ne comptait plus qu'une centaine d'individus en 1896⁴. Et puis, l'ouverture du canal avait fait perdre à la ville son rôle d'escale sur la route des Indes. Son embouchure, en effet, n'était pas située à Suez même, mais à quelques kilomètres de là, devant un endroit appelé le Terre-plein, qui deviendra Port-Tewfik⁵. Port constitué d'un seul bassin de garage destiné aux bateaux en transit, Port-Tewfik accueillait l'office sanitaire maritime et quarantenaire et les bureaux et ateliers de la compagnie du Canal ; la ville de Suez, quant à elle, était le siège du gouvernement et de tous les services qui en dépendaient et, par voie de conséquence, le lieu de résidence d'un « agglomérat de consulats et d'agences maritimes⁶ ».

¹ Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), Constantinople (ambassade), série D : Djeddah, 1, 24 mars 1842.

² Il s'agissait de Pierre Batissier. Né à Bourbon-l'Archambault, il avait fait des études de médecine tout en s'intéressant à l'archéologie. Devenu inspecteur des monuments historiques pour le Département de l'Allier en 1839, il fut chargé d'une mission scientifique en Grèce, Asie mineure et Égypte. Il avait écrit plusieurs ouvrages sur le Bourbonnais avant d'être envoyé à Suez. Nommé en juin 1852 attaché à la légation de France en Chine, il partit pour Alexandrie attendant un départ de bateau pour la Chine. Il y demeura finalement jusqu'en 1854 puis regagna Suez où il resta jusqu'en 1861 avant d'être mis en disponibilité (Degros, Maurice, « Les créations de postes diplomatiques et consulaires français », dans *Revue d'histoire diplomatique*, 1986, 1-2, p. 61).

³ CADN, Port-Saïd (consulat), 3, 31 mars 1873.

⁴ CADN, Constantinople (ambassade), série D : Suez, 1, 1^{er} août 1871 et Le Caire (ambassade), 487, 21 juin 1882.

⁵ Voici l'explication que donnait de ce choix le consul de France à Suez en 1871 : « On prétend que la compagnie, voulant accroître aux dépens des deux ports maritimes l'importance d'Ismaïlia, dont elle entendait faire son chef-lieu, a, de propos délibéré, fait déboucher le canal à plusieurs kilomètres de Suez, devant l'endroit appelé le *Terre-plein*, dont la ville est aussi éloignée que le Pirée l'est d'Athènes. On a allégué pour justifier ce tracé l'impossibilité de creuser un banc de roche qui aurait présenté aux ingénieurs de sérieux obstacles ; mais comme ce banc s'est retrouvé entre Chalouf et le terre plein à peu près dans les mêmes conditions, il ne manque pas de personnes pour affirmer que le motif dont nous parlions tout à l'heure a seul déterminé la compagnie à s'écarter du plan primitif. » (CADN, Constantinople (ambassade), série D : Suez, 1, 1^{er} août 1871).

⁶ Morand (Paul), *La route des Indes*, Paris, Plon, 1936, p. 117. Il écrit aussi (p. 116-117) : « Suez, port ensablé depuis des siècles, entrée d'un cul-de-sac sans espoir, bourgade arriérée et engourdie, ne pouvait rien comprendre à la prodigieuse aventure qui lui arriva au dix-neuvième siècle avec Lesseps ; il n'était pas prêt pour cette fortune qui lui tombait du ciel ; il la laissa saisir par un concurrent, Port-Tewfik, qui s'éleva à côté de lui. Fataliste, il s'est résigné et il demeure arabe, avec plus de mosquées que de mâts. »

Deux circonstances, au début du XXe siècle, ouvrirent une nouvelle période de prospérité pour Suez. La première est liée à la découverte de gisements de pétrole en Chine et en Indonésie et à la construction à Port-Tewfik, en 1898, par la compagnie anglaise *Shell*, de deux bassins de stockage destinés au ravitaillement des navires⁷. Le second événement favorable fut la création, en 1905, de Port-Soudan au terminus de la ligne de chemin de fer reliant le Nil à la mer Rouge, le développement du port soudanais créant un mouvement commercial qui, dans une forte proportion, aboutissait à Suez⁸.

Le premier conflit mondial amplifia cette activité. La guerre sous-marine, en paralysant l'Europe et l'Amérique, provoqua l'apparition de nouveaux courants commerciaux qui alimentèrent le port de Suez et l'Égypte tandis que les difficultés d'approvisionnement en charbon donnaient une extension considérable au commerce du pétrole. Dès 1920, la raffinerie de Suez dû prévoir des agrandissements pour recevoir les pétroles de la mer Rouge, du golfe persique et des Indes néerlandaises. Quant aux recherches pétrolifères commencées sur la côte ouest de la mer Rouge à la fin du XIXe siècle, elles s'étaient étendues à la péninsule du Sinaï et aux terrains situés au nord de Suez, à l'ouest du chemin de fer. A la même époque, des sociétés française et anglaise obtinrent l'exploitation d'importants gisements de manganèse dans la péninsule du Sinaï.

Avant la fin de l'année 1920, un consulat était rétabli à Suez. Sa circonscription comprenait le canal au sud d'Ismailia, Port-Tewfik et Kosseir. Si des raisons de compressions budgétaires entraînèrent, en 1934, sa transformation en chancellerie détachée dépendant du consulat de France à Port-Saïd, le ministère des Affaires étrangères prit soin de préciser qu'« afin que le prestige de notre représentation [eût] moins à souffrir de cette mesure d'économie, pour le public et les autorités étrangères, la chancellerie de Suez conservera[it] le nom de « consulat », l'écusson, les sceaux et le papier officiel du consulat et que, pour toutes les formalités publiques et pour la correspondance, l'agent chargé de la chancellerie signera[it] « le consul de France⁹ ».

Fermée le 10 juin 1941, la chancellerie détachée rouvrit en 1945. La position de la ville à l'entrée de la voie d'eau, la présence d'un nombreux personnel français employé par la Compagnie du Canal de Suez ainsi que la reprise progressive du trafic maritime constituaient autant d'arguments en faveur du rétablissement du poste consulaire.

La rupture des relations diplomatiques avec l'Égypte provoquée par la nationalisation du canal et l'intervention israélienne, britannique et française mit fin à son existence en 1956¹⁰.

Quelques années plus tard, les archives du consulat furent envoyées dans la capitale égyptienne. En 1982, une mission d'archives les découvrit, avec celles des anciens postes de Port-Saïd et Ismailia, entreposées dans les caves du consulat de France au Caire, et les fit rapatrier à Paris puis à Nantes. Quelques registres et dossiers retrouvés par la suite vinrent s'ajouter en 1990¹¹. Le classement de l'ensemble a été réalisé en 2009.

Le fonds, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, ne donne malheureusement qu'une image incomplète de l'importante activité que semble avoir eu le poste. Les archives présentent en effet de nombreuses lacunes. La plus importante concerne la gestion du dernier consul, Albert Roux (1945-1956), dont les papiers ont disparu dans leur quasi intégralité¹². Il est vraisemblable que cette situation s'explique par la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Égypte, en 1956, mais il est difficile de savoir, toutefois, si les archives du poste subirent des destructions lors de pillages perpétrés par des manifestants¹³ ou si c'est le consul lui-même qui procéda à

⁷ « Si, comme c'est probable, l'emploi de ce combustible liquide tend à se généraliser, les conséquences économiques en ce qui concerne Suez ne manqueront pas de se faire sentir puisque une grande partie des *steamers*, au lieu de transiter presque sans arrêt, comme à présent, jusqu'à Port-Saïd où ils font du charbon, s'arrêteront dans les docks de Port Ibrahim pour s'y approvisionner de pétrole, faisant ainsi profiter la ville de Suez d'un trafic qu'elle avait perdu depuis la création du canal maritime. » (CADN, Suez (consulat), 4*, 22 décembre 1898).

⁸ CADN, Le Caire (légalion), série des 602 articles, 327, 16 avril 1907.

⁹ CADN, Le Caire (légalion), série des 602 articles, 488, 7 février 1946.

¹⁰ Après la réouverture du canal (1975), la France a établi une agence consulaire à Suez (juin 1976), qui existait encore en 1992 mais a été supprimée depuis.

¹¹ Dont le document le plus ancien du fonds, la correspondance adressée au consulat général de France en Égypte de 1848 à 1861.

¹² A l'exception de quelques pièces dans le dossier Messes consulaires, fêtes nationales et cérémonies (1934-1950) (article 71).

¹³ Le consul de France au Caire écrivait en 1969 : « Lors du débarquement des troupes franco-anglaises à Port-Saïd le 28 octobre 1956, l'immeuble abritant notre consulat à Suez a été attaqué et pillé par des manifestants. Les archives ont été entièrement brûlées et saccagées. » (CADN, Le Caire (consulat), 1998/46, inventaire en cours, dossier agence consulaire de France à Suez (1975-1992)). Déclaration que contredit un autre témoignage, celui de l'ambassadeur de

l'incinération des documents les plus sensibles, en application du plan d'urgence¹⁴ adressé par le Département à tous les postes du Moyen-Orient en septembre 1956.

Des documents plus anciens ont également disparu. Certains papiers répertoriés dans les inventaires réalisés par le poste au début du XXe siècle¹⁵ n'ont pas été conservés. Quant aux archives de chancellerie, elles sont loin d'être complètes : de nombreuses solutions de continuité apparaissent dans les dossiers d'affaires judiciaires ou de successions et des séries entières de dossiers sont manquants : l'expédition des navires, notamment, n'a pas laissé de trace et on ne conserve non plus aucune immatriculation, aucune délivrance de passeports pour les années 1920-1939. Les affaires militaires aussi manquent à l'appel sans parler des dossiers sur le fonctionnement du poste (personnel, comptabilité, immeuble du consulat). L'ouvrage du temps et les ravages des insectes¹⁶ sont sans doute responsables de ces dommages.

Il faut donc se plonger dans la correspondance du poste pour essayer de se faire une idée plus exacte des multiples tâches auxquelles devaient faire face le chef du poste et le drogman auxiliaire attaché à la résidence de Suez¹⁷.

Une des principales activités du consulat consistait dans l'expédition¹⁸ des navires qui empruntaient le canal. Cette formalité était d'autant plus fastidieuse que le port était situé à quelques kilomètres du consulat et que pour abréger le plus possible la durée des relâches que ses paquebots faisaient à l'entrée du canal, la Compagnie des Messageries maritimes s'était entendu avec l'autorité consulaire française pour n'avoir pas à apporter à Suez les papiers de bord de ses bâtiments : c'est le drogman du consulat qui se déplaçait à Port-Tewfik « pour expédier, en rade, les paquebots français à leur entrée dans le canal ou à leur sortie, à quelque heure que ce [fût] et très souvent pendant la nuit¹⁹ ».

La protection que le consul devait à la communauté française ainsi qu'aux Algériens, Tunisiens et autres ressortissants des colonies, nécessitant des rapports fréquents avec l'autorité locale, constituait une autre source importante de travail. A l'époque du pèlerinage de la Mecque et pendant une période qui s'étendait généralement de mars à juillet, le passage de pèlerins protégés français qui venaient à l'aller s'embarquer à Suez ou y débarquaient au retour causait un surcroît d'activité des bureaux de la chancellerie.

Enfin, la circonscription du vice-consulat comprenait divers établissements religieux, scolaires et hospitaliers, dont la surveillance et l'administration incombait au chef de poste. Il existait à Suez au début du XXe siècle une église catholique, une école dirigée par les pères de Terre-Sainte, un orphelinat et une école de fille dirigée par les religieuses du Bon Pasteur, un hôpital et un cimetière français.

La fondation par le gouvernement français, en 1867²⁰, d'un hôpital à Suez répondait à la nécessité de pouvoir faire soigner la nombreuse population ouvrière employée aux travaux de construction du canal ainsi que les passagers en provenance d'Indochine débarqués des bâtiments de la Compagnie des Messageries maritimes, que leur état de santé mettaient dans l'impossibilité de regagner immédiatement le territoire français. Par la suite, les expéditions du Tonkin et de Madagascar amenèrent à l'hôpital de nouveaux contingents de malades auxquels le climat de Suez fournissait une salutaire transition entre les moiteurs tropicales et les fraîcheurs de la métropole. Devenu peu à peu un établissement hospitalier de plein exercice destiné au personnel de la compagnie du Canal, aux militaires et fonctionnaires coloniaux de passage et, également, à la population égyptienne de Suez, dirigé par un conseil d'administration présidé par le consul de France et composé de plusieurs personnalités de la colonie,

France à Berne, lequel, en 1961, précisait au Département, en rendant compte de la violation des locaux de l'ancien consulat de Suez, alors placé sous la protection de la Suisse : « Les archives n'ont pas été touchées » (CADN, Berne (ambassade), section des intérêts français au Moyen-Orient, 78, 3 octobre 1961).

¹⁴ Circulaires 1238/AL et 1239/AL du 15 septembre 1956. Cette dernière, adressée aux postes du Caire, de Djeddah, Khartoum, Amman, Beyrouth, Damas, Tripoli, Jérusalem et Bagdad prescrivait les mesures suivantes dans les postes consulaires, en cas de rupture des relations diplomatiques : « a) Brûler les documents politiques postérieurs à 1900. b) Confier au représentant de l'État, chargé de la protection, les archives administratives, à l'exception des dossiers concernant la Légion étrangère et des dossiers de naturalisation que le chef de poste pourrait estimer confidentiels ». Un exemplaire de ces circulaires est conservé dans les archives du consulat de France à Port-Saïd, carton 75.

¹⁵ CADN, *Archives des archives*, 279.

¹⁶ L'inventaire sommaire des archives envoyé par le vice-consulat en 1906 signale que les papiers du poste sont plus ou moins détériorés, et porte l'annotation suivante : « quelques dossiers, registres ou journaux mangés par les fourmis blanches » (*ibidem*).

¹⁷ Voir, par exemple, CADN, Suez (consulat), 4*, 18 avril 1894 et 5*, 12 avril 1902.

¹⁸ Les formalités d'expédition consistaient à viser les papiers de bord, recevoir les copies des actes de l'état civil dressés en mer et examiner les mentions de mouvements portées au rôle d'équipage.

¹⁹ CADN, Suez (consulat), 4*, 31 mars 1897.

²⁰ Conçu dès 1862, l'hôpital fut construit dans les années qui suivirent et inauguré seulement en 1868.

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES
SUEZ (agence consulaire, consulat puis chancellerie détachée) 656PO/1/1-79

l'hôpital, constitué de plusieurs bâtiments et annexes sur un terrain de près de 7000 m², offrait en 1956 un service de 50 lits²¹.

L'édification du cimetière remontait également à 1867. Situé dans le désert, à près de 3 kilomètres du centre de la ville de Suez, sur une parcelle de terrain octroyée par le gouvernement égyptien à l'État français près de l'endroit où se trouvaient les cimetières grecs et anglais, le cimetière français, qui recevait les restes des catholiques de toute nationalité décédés dans la ville et sa banlieue, contenait dans les années 1930 les tombes d'environ 500 ouvriers et employés de la Compagnie du canal et possédait un carré militaire où avaient été inhumés les soldats des campagnes de Madagascar ainsi que les morts de la Première Guerre mondiale. Administré par le consulat de France, le cimetière était entretenu grâce à une subvention du ministère des Pensions et à la vente de concessions.

L'administration de ces deux œuvres françaises en terre d'Égypte a produit des archives qui ont été en partie conservées, des documents comptables notamment (liquidation des comptes afférents à l'hospitalisation de militaires ou fonctionnaires français ; recettes et dépenses effectuées pour le compte du cimetière) dont l'exploitation intéressera toute étude consacrée aux questions sanitaires, démographiques, intercommunautaires et urbaines dans la zone du canal, sans parler de la richesse qu'offrent de telles sources pour les recherches généalogiques et familiales.

L'autre intérêt du fonds réside dans la correspondance du poste. Son ancienneté, sa belle continuité de 1861 à 1919 et la richesse de son contenu en font tout le prix. Qui étudie le développement maritime et commercial de la place de Suez, l'histoire du canal, la rivalité franco-anglaise en Égypte, la question du pèlerinage ou l'évolution politique des pays riverains de la mer Rouge dispose là, dans ces milliers de pages, d'une source supplémentaire offerte à la recherche, dont devraient jaillir de nouveaux travaux.

²¹ Après l'évacuation des Français, il fut mis sous séquestre et loué au Croissant rouge égyptien. Restitué aux autorités françaises, il a été vendu à l'organisme général d'assurance médicale égyptien en 1987 (CADN, Le Caire (ambassade), rapatriement 2004, 55).

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

1) Centre des archives diplomatiques de Nantes

Constantinople (ambassade)

série D : Suez, 1-2.

Le Caire (consulat général et agence diplomatique)

Série des 602 articles (1876-1956), répertoire numérique dressé par Georges Dethan et Marie de Montlaur, 1973. Voir notamment 75-78 : pèlerinage de la Mecque (1880-1956), 283-288 : canal de Suez (1880-1951) ; 303 : office de Suez et lazaret de Tor ; 327 : personnel consulaire [...] Suez (1901-1956) ; 487-490 : consulat de France à Suez (1876-1956).

Port-Saïd (consulat)

330 articles (39 ml.), 1863-1956. Répertoire numérique dressé par Hélène Bonnamy, sous la direction d'Annie-France Renaudin, 2003-2004, 75 p. dactyl., annexes.

Ismâïlia (agence consulaire)

80 articles (9,24 ml.), *circa* 1850-1956, état de versement, février 2002, 27 p., dactyl.

Hodeïda (vice-consulat)

20 articles, 1880-1915. Répertoire numérique détaillé, dressé par Anne-Sophie Cras, mars 2000, 15 p.

Aden (vice-consulat)

24 articles, 1858-1942. Répertoire numérique détaillé dressé par Anne-Sophie Cras, 2002, 17 p.

Djeddah (consulat puis légation)

106 articles, 1857-1943. Répertoire numérique détaillé dressé par Anne-Sophie Cras, mai 2001, 26 p.

État civil-Postes

Suez : 1-9 (1864-1935).

Actes notariés-Postes

Suez : 1-4 (1864-1939).

2) Centre des archives diplomatiques de la Courneuve

Correspondance consulaire et commerciale

Suez : 1-4 (1849-1901).

Correspondance politique et commerciale (1897-1918)

Égypte : volumes 1-106 (1895-1914)

Guerre 1914-1918 : Égypte : volumes 1563-1582.

Correspondance politique et commerciale (1918-1940)/ K Afrique

Égypte : volumes 1-129.

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES
SUEZ (agence consulaire, consulat puis chancellerie détachée) 656PO/1/1-79

Correspondance politique et commerciale/Guerre 1939-1945

Londres – Alger. Voir notamment les volumes 245-248 : politique extérieure des puissances, Égypte (1941-1943) ; volumes 333-334 : représentants et délégués du Comité national français en Égypte (1939-1945) ; volumes 369-370 : comité de la France libre en Égypte (1939-1945).

Vichy/K Afrique : 58-85 : Égypte.

Afrique-Levant (1944-...)

Égypte (1944-1952), (1953-1959).

Mémoires et documents

Égypte, notamment 13-17 : canal de Suez (1854-1885).

Comptabilité

1518 articles, 1681-1945. Voir notamment le carton 359 sur l'hôpital français de Suez, qui contient des plans et des photos (1866-1914).

Affaires consulaires (ancien 1^{er} versement de la série Unions internationales)

Voir les dossiers sur les pèlerinages à la Mecque et l'office sanitaire de Suez.

Unions internationales (1907-1944)

Répertoire numérique dressé par Emmanuelle Jeannin sous la direction de Damien Heurtebise. Voir notamment la série S « Police sanitaire ».

État civil-Département

Sous-série volumes : Suez : 1-5 (1861-1895).

Chancellerie

Actes notariés : 273-274 : Suez (1864-1900)

INVENTAIRE

Première partie : 1848-1919

Correspondance départ

1*	Correspondance avec le consulat général de France en Égypte	1848-1861
2*	Correspondance commerciale avec le ministère des Affaires étrangères	1861-1864
3-7*	Correspondance avec le ministère des Affaires étrangères et les autres ministères français sauf celui de la Marine	1868-1919
3*	4 avril 1868-22 juillet 1885	
4*	23 juillet 1885-26 novembre 1900 ²² . Au verso : comptes (1869)	
5*	26 novembre 1900-29 avril 1905	
6*	29 avril 1905-30 juin 1911	
7*	15 juillet 1911-12 février 1919	
8*-9*	Correspondance avec le ministre de la Marine et des Colonies, les commandants de navires et les commissaires de l'inscription maritime en France	1886-1919
8*	5 février 1886-31 octobre 1895 (au verso : répertoire des dossiers de successions, actes de l'état civil et procédures civiles commerciales et criminelles de 1869 à 1873).	
9*	4 novembre 1895-5 février 1919	
10*-19	Correspondance avec l'agence diplomatique, les consulats français en Égypte et mer Rouge et les autorités françaises en France et dans les colonies	1881-1919
10*	3 janvier 1881-24 février 1886 ²³ . Premières pages du registre : enregistrement des malades admis à l'hôpital français de Suez (1865). Au verso : enregistrement des réquisitions adressées aux autorités locales (douane, marine) (1878-1880).	
11*	26 février 1886-30 avril 1890	
12*	1 ^{er} mai 1890-3 octobre 1893	
13*	9 octobre 1893-30 août 1897	
14*	1 ^{er} septembre 1897-16 avril 1900	
15*	24 avril 1900-20 février 1905	
16*	20 février 1905-30 avril 1910	
17*	5 mai 1910-17 juillet 1915	
18*	22 juillet 1915-29 novembre 1918	
19*	2 décembre 1918-22 février 1919	
20*-22*	Correspondance avec les autorités locales et les consulats étrangers	1883-1919
20*	12 janvier 1883-31 décembre 1894. Au verso : correspondance avec le ministère des Affaires étrangères (1865-1866)	
21*	11 janvier 1895-25 août 1908	
22*	26 août 1908-12 février 1919	

²² En annexe : tableaux statistiques sur la production de tissus et articles d'habillement (1895).

²³ En annexe dans le registre une dépêche de l'agence et consulat de France en Égypte datée de 1869 qui n'a pas de place ailleurs dans le fonds et un état nominatif des deux ordres religieux à Suez (Pères de Terre-Sainte et Sœurs du Bon Pasteur) sous le protectorat du gouvernement de la République depuis le 2 juin 1880 (1881).

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES
SUEZ (agence consulaire, consulat puis chancellerie détachée) 656PO/1/1-79

23-27*	Correspondance avec les particuliers.	1891-1919
23*	2 janvier 1891-14 décembre 1894	
24*	7 janvier 1895-17 février 1902	
25*	18 février 1902-17 avril 1908	
26*	18 avril 1908-13 mai 1916	
27*	25 mai 1916-31 janvier 1919	
Correspondance arrivée²⁴		
28	Ministère des Affaires étrangères direction des consulats et affaires commerciales : dépêches (1850-1878) ; instructions et circulaires (1827-1907) ; direction politique (1856-1890)	1827-1892
29	division des fonds et de la comptabilité ; dépêches (1861-1885) ; circulaires et instructions (1848-1892) ; Cabinet du ministre : circulaires et instructions (1869-1905) ; direction des archives (1871)	1848-1918
	Ministère de la Marine (1890-1900) ; toutes autorités maritimes (1890-1900)	
	Corps consulaire (1898-1918)	
30	Particuliers	1913-1914
Enregistrement		
31*-32*	Enregistrement de la correspondance arrivée et départ	
31*	1865-1895	
32*	1896-1900	
Œuvres françaises		
33*-36	Hôpital français	1865-1919
33*	Correspondance avec l'hôpital français (1897-1899).	
34*	Ordonnances consulaires (1864-1871) puis procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de l'hôpital français (1872-1909).	
35	Liquidation des comptes afférents à l'hospitalisation de militaires, fonctionnaires coloniaux ou marins français : dossiers nominatifs (1904-1905, 1909-1911, 1919).	
36	Dossier du médecin sanitaire de France à Suez (1865-1897).	
37*-38*	Cimetière français	1868-1891
37*	Enregistrement des personnes décédées enterrées au cimetière français (1868-1881). Au verso : enregistrement des procès-verbaux d'élection des députés de la nation française (1864-1865) (2 actes).	
38*	Comptabilité du cimetière français (1881-1891).	
39	Colonie française	1899-1912
	Avis et circulaires du vice-consulat adressés à la colonie française (1899-1912). Souscription pour les victimes des tremblements de terre de Sicile et de Calabre (1909).	

²⁴ Quelques dépêches au départ.

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES
SUEZ (agence consulaire, consulat puis chancellerie détachée) 656PO/1/1-79

39		Affaire du détachement polonais	1918
		Demande de prise en charge d'un détachement de volontaires polonais à destination de la France stationnés dans un camp près de Suez.	
		Chancellerie	
		État civil : dossier de décès (1864) ; dossier de mariage (1865) ; actes d'état civil dressés en mer (1888-1921). Actes notariés (1889-1908).	1864-1921
40*-44*		Immatriculation	1865-1919
	40*	Français (1865-1916)	
	41*	Algériens, Tunisiens et protégés français (1865-1918)	
		1865-1889 ²⁵	
	42*	1891-1918	
		Certificats d'immatriculations délivrés aux Français, sujets français, Algériens et Tunisiens (1866-1919)	
	43*	1866-1892	
	44*	1893-1919	
45*		Passeports	1864-1922
46-47		Successions : dossiers nominatifs	1889-1911
	46	1889-1900	
	47	1903, 1906-1911	
		Exhumations et transports de corps	1903-1914
48*-49*		Dépôts	1864-1889
	48*	Dépôts reçus en chancellerie (1864-1888)	
	49*	Dépôts officiels (1872-1889)	
50*-53		Tribunal consulaire	1864
		Jugements	
	50*	1864-mai 1868	
	51*	mai 1868-novembre 1869	
	52*	décembre 1870-mai 1872	
	53*	Dossiers de procédure (1866-1911)	
54*		Protêts de lettres de change	1876-1906
55*		Enregistrement des récépissés de lettres	1890-1898

Deuxième partie : 1920-1950

Correspondance et dossiers

56-57	I	Correspondance avec la légation de France en Égypte ²⁶	1920-1941
	56	1920-1930	

²⁵ En annexe du registre, dossier du protégé Delbourgo (1873-1882), immatriculé sous le numéro 14 de l'année 1873.

²⁶ Quelques correspondances échangées avec le consulat de France à Alexandrie en 1927 ont été placées dans le carton 56.

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES
SUEZ (agence consulaire, consulat puis chancellerie détachée) 656PO/1/1-79

		57	1931-1935, 1939, 1941	
58	II		Examens du baccalauréat, du brevet élémentaire et du brevet supérieur	1921-1935
59-61			Correspondance avec le ministère des Affaires étrangères	
	V	59	Direction des Affaires politiques et commerciale (1921-1935)	
	VI	60	Direction des Affaires administratives et techniques (1921-1936)	
	XI	61	Office des biens et intérêts privés (1920-1931)	
61	X		Service militaire (1933, 1934, 1938-1940). Instruction relative au recrutement et à l'instruction des officiers de réserve du service d'état-major (1927).	1927-1940
62	XII		Correspondance avec l'Office national du commerce extérieur	1933
	XIII		Pensions : dossiers nominatifs	1919-1935
63	XIV		Affaires maritimes	1936-1941
64	XV		Établissements hospitaliers, religieux et scolaires (1928-1931) ; cimetière français (1921-1940)	1928-1940
65-70	XVI		Correspondance avec les particuliers ; recouvrements de créances, renseignements économiques	1921-1941
		65	1921-1925	
		66	1926-1928	
		67	1929-1931	
		68	1932-1935	
		69	1936-1939	
		70	1940-1941	
70	XVI		Colonie française (1928, 1934-1936). Société française de bienfaisance (1921-1923).	1921-1936
71			Messes consulaires, fêtes nationales et cérémonies (1934, 1937-1950)	1934-1950
72	XX		Correspondance avec les consulats étrangers à Suez (1921-1940)	1921-1940
	XXI		Correspondance avec la Compagnie du canal de Suez (1927-1937)	
73			Divers dossiers : souscription en faveur des mutilés de guerre (1931) ; incident du couvent des Franciscains (1936) ; cartes de tourisme (1936-1938) ; convention de Montreux relative à la suppression des capitulations en Égypte (1902, 1937) ; compétence des tribunaux consulaires français (1938-1946) ; loi sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre (1938) ; mesures en cas d'état de siège (1939) ; protection des marques de fabrique (1939) ; statut des relations de la France avec l'Oman (1939) ; réforme du service quarantenaire d'Égypte (1939) ; loi égyptienne de 1941 sur l'usage des drapeaux des états étrangers (1941).	1936-1946
74			Dossiers de l'agence de la France combattante à Suez	1941-1946
			Chancellerie	
75			Dossiers de chancellerie et diverses pièces : décès, avarie, notoriété, minutes d'actes notariés, reçus (1920-1939). Passeports et visas : instructions et	1920-1940

CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES
SUEZ (agence consulaire, consulat puis chancellerie détachée) 656PO/1/1-79

76-78*	circulaires (1925-1940). Tribunal consulaire	1923-1940
	76 Dossiers de procédure (1924-1940)	
	77* Registre des audiences (1925)	
	78* Enregistrement des acceptations sous bénéfice d'inventaire et renonciations à succession ²⁷ (1923-1933)	
79	Exhumations et transports de corps : mission d'exhumation des corps des militaires français morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale (1923) ; dossiers nominatifs (1921-1939).	1921-1939

²⁷ 3 actes.

Liste des consuls et vice-consuls en poste à Suez

Agence consulaire (1842 ? -1848)

Costa (Nicolas)	1842-1848
-----------------	-----------

Vice-consulat (1848-1864)

Batissier (Pierre)	1848-1861
--------------------	-----------

Emerat (Marie)	1861-...
----------------	----------

Consulat (1864-1873)

Emerat (Marie)	...-1870
----------------	----------

<i>gérance de Eynaud, puis Monge</i>	<i>1870-1872</i>
--------------------------------------	------------------

Vice-consulat (1873-1920)

Monge (Lucien)	1873-1877
----------------	-----------

Laporte (Georges)	1877-1880
-------------------	-----------

Craveri (Marie)	1880-1882
-----------------	-----------

Thélène (Jules)	1882-1886
-----------------	-----------

Labosse (Lucien)	1886-1890
------------------	-----------

Jalouzet (Camille)	1890-1893
--------------------	-----------

Dejoux (Paul)	1893-1895
---------------	-----------

Gauthier (Camille), non installé	1895-1897
----------------------------------	-----------

<i>(gérance de Lafont, Lachiche, Monnet puis Delacroix de février 1896 à avril 1898)</i>	
--	--

Altemer (Émile)	1897-1918
-----------------	-----------

Talansier (Félix)	1919-1920
-------------------	-----------

Consulat (1920-1934)

Robert Du Gardier (Pierre)	1920-1927
----------------------------	-----------

Feer (Charles)	1927-1934
----------------	-----------

**CENTRE DES ARCHIVES DIPLOMATIQUES DE NANTES
SUEZ (agence consulaire, consulat puis chancellerie détachée) 656PO/1/1-79**

Chancellerie détachée (1934-1941)

Serre (Jean-Jacques)	1934-1935
Nogaret (Robert, de)	1935-1938
Zarzecki (Albert)	1938-1941

France Libre

Roger (Paul)	1941-1945
--------------	-----------

Chancellerie détachée

Roux (Albert)	1945-1956
---------------	-----------